

CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORT

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2025

1^{ère} DEMANDE

RENOUVELLEMENT

NOM DE L'ASSOCIATION :

Intitulé exact de la Manifestation :

Lieu :

Date prévue pour la Manifestation :

Remise des prix : **OUI** prévue à (lieu)

NON leàh.....

Cadre réservé à la Communauté de Communes Grand Orb	
<u>Dossier complet reçu le :</u>	<u>Aide financière</u> <input type="checkbox"/> Montant demandé :€
<u>Manifestation organisée le :</u>	<u>Aide matérielle</u> don <input type="checkbox"/> prêt <input type="checkbox"/>
<u>Activité :</u>	
Culture <input type="checkbox"/>	Patrimoine <input type="checkbox"/>
Loisirs <input type="checkbox"/>	Jeunesse <input type="checkbox"/>
Sport <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes Grand Orb
6, ter rue René Cassin 34600 BEDARIEUX

Tél : 04 67 23 78 03- Courriel : associations@grandorb.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENT

- **Identification de l'association :**

Nom •

Représentée par (Nom, Prénom, en qualité de) •

Adresse de correspondance •

Numéro SIRET •

Date de création •

- **Composition du bureau :**

	Président(e)	Secrétaire	Trésorier (e)
Prénom / Nom			
Adresse			
Code postal / Ville			
Téléphone			
Courriel			

- **Personne en charge du dossier :**

Nom • Prénom •

Fonction au sein de l'association •

Téléphone • Courriel •

- **Autres renseignements :**

Nombre d'adhérents •

Nombre de bénévoles mobilisés pour la manifestation •

Nombre de manifestations grand public organisées chaque année •

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Ces informations ont pour but de présenter les objectifs de la manifestation, les moyens mis en œuvre pour les atteindre et le rayonnement de l'action sur et au-delà du territoire Grand Orb.

- Rappel de l'intitulé de la manifestation
- Rappel de la date prévue
- Déroulement de la manifestation : organisation et objectifs

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour le renouvellement d'une demande, précisez les évolutions et nouveautés de la nouvelle édition :

.....

.....

.....

- Le public visé (profil, nombre, provenance, présence et nombre de spectateurs...)

Itinérance Oui Non

.....

.....

.....

.....

- La valorisation touristique de Grand Orb

.....

.....

.....

.....

.....

▪ Impact économique local

Sollicitation des commerces locaux Oui Non Partiellement

Restauration Oui Non Partiellement

Hébergement Oui Non Partiellement

Autres (précisez)

.....

.....

▪ Votre démarche éco-responsable

Tri des déchets Oui Non Partiellement

Matériel réutilisable Oui Non Partiellement

Communication dématérialisée Oui Non Partiellement

Autres mesures :

.....

Votre référent développement durable Nom Tel.....

NB : le service Grand Orb Environnement peut vous accompagner dans cette démarche. Contact 04 67 23 76 66

▪ Communication mise en œuvre (affiches, article de presse, passages à la radio....)

.....

.....

.....

Votre référent communication Nom Tel.....

NB : votre partenariat avec la CC Grand Orb doit apparaître sur chacun de vos supports de communication. Notre service Communication Grand Orb doit impérativement être contacté dans cette démarche.

Contact 04 67 23 78 03

IMPORTANT : Une banderole Grand Orb est à votre disposition à la Mairie de votre commune.

▪ Autres soutiens demandés (public / privé)

Partenaires	Subvention	Don	Mise à disposition locaux	Mise à disposition matériel

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

DEPENSES		RECETTES	
OBJETS	DEBITS	OBJETS	CREDITS
Alimentation		Recettes de l'activité	
Fournitures		Subvention Commune	
Transport		Subvention Département	
Locaux		Subvention Région	
Logement		Autres (à détailler)	
Communication		Sponsors	
Prestataires extérieurs		Subvention GRAND ORB	
Contrat de cession			
Frais de personnel			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Contributions Volontaires en nature			
Personnes bénévoles (nombre)			
Personnes bénévoles (heures)			
Mise à disposition de biens :			

Je reconnais à avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions Grand Orb aux associations, et m'engage à le respecter.

Nom et qualité du signataire:

Signature:

(précédée de la mention "lu et approuvé")

Date:

Rappels

Article 6 : Le montant de la subvention ne peut être revu à la hausse, même si les dépenses réelles sont plus élevées que celles prévues initialement.

Article 9 :

pour les associations ne pouvant pas justifier des dépenses à hauteur du budget dépenses prévisionnel présenté, le versement du solde de la subvention sera calculé au prorata des dépenses réellement engagées.

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le soutien aux associations sportives porté par la Communauté de Communes Grand Orb évolue, afin que cet accompagnement vous aide au mieux dans l'organisation et la réalisation de votre manifestation. (1)

Don de matériel (2)

Coupes, médailles

Prêt de matériel (3)

Jalons de balisage réutilisables

- (1) Accompagnement exclusivement réservé aux événements sportifs, jeunesses et de Loisirs.
Possibilité de cumuler les aides (financière + don + prêt)
- (2) Don dans la limite des stocks disponibles – panachage possible
- (3) Le prêt de matériel fera l'objet d'un décompte au moment du prêt et lors de la restitution.
Il est demandé à chaque organisateur de tout mettre en œuvre afin de limiter la disparition des balises (perte, vol).
Nous vous demandons ainsi de baliser le plus tard possible, et d'apporter une attention toute particulière aux zones urbaines.

RAPPEL DU TRAITEMENT DE LA DEMANDE

1. Pour être étudiée, votre dossier de demande de subvention devra impérativement être transmis au service Culture, Patrimoine et Milieu Associatif (mail, courrier, remise en main propre) :
 - au plus tard le 31 Mars de l'année en cours
 - au plus tard 15 jours avant la date prévue pour les manifestations se déroulant au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours.
2. Mai / Juin : Propositions des élus de la commission, et délibération en Conseil Communautaire.
3. Juin / Juillet : Envoi d'une notification pour prendre connaissance de la décision rendue.
4. Août : versement des subventions (acompte de 50% pour celles > à 1 000€).
5. Octobre/Novembre : versement des soldes après réception et vérification des justificatifs.
Remboursement de la subvention si manifestation annulée